

## Vaud : résultats de l'évaluation sur les PC Familles et la rente-pont

Les prestations complémentaires pour familles et les prestations cantonales de la rente-pont sont entrées en vigueur le 1er octobre 2011 dans le canton de Vaud. Le Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS a réalisé une [évaluation](#) de ces dispositifs.

Les objectifs visés par l'introduction des deux nouveaux dispositifs ont été en grande partie atteints, en particulier par la réduction du recours au revenu d'insertion (RI).

Pour plus d'informations, voir notre rubrique [Politique familiale >> Prestations complémentaires pour les familles >> Vaud](#)